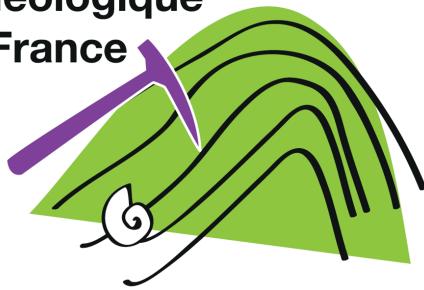


# Club Géologique Île-de-France



Paris, le 11 janvier 2025

## Assemblée générale ordinaire du 11 janvier 2025 du Club Géologique Île-de-France

Présents : Delphine Bricout, Jacques Dillon (distanciel), Daniel Fréry, Vincent Guihot, Idriss Kathrada (distanciel), Alberto Moscardo, Hélène Quéré, Renée Serre, Marcel Tagliamonte, Michèle Thémelin (distanciel), Xavier Vrinat.

Représentés : Maya Accad, Yann Deffontaine, Jean Marie Dordonnat, Monique Hamon, Delphin Hugo, Daniel Ledon, Suzette Mulleman, Michel Nguyen.

L'assemblée générale ordinaire s'est ouverte à 10 heures au 8 Rue Brillat-Savarin.

Nous commençons par adresser un hommage unanime à notre président sortant, Yann Deffontaine, pour son engagement constant pour l'épanouissement de notre association.

### Décompte des voix :

- Notre association comptait à fin décembre 24 individuelles et 13 adhésions familiales, ce qui représente un total de 62 adhérents à fin d'année, auxquels s'ajoutent 1 membre honoraire. Les renouvellements de cotisations n'étant pas encore terminés à ce jour, compte tenu de la précocité de notre Assemblée Générale 2025.

- Nous avons enregistré 11 adhérents présents (contre 15 en 2024) et 8 adhérents représentés (contre 9 en 2024) à l'assemblée générale. Cette baisse de présence est quelque peu décevante, considérant les sujets importants qui doivent être abordés ce jour.

Remarque : il n'y a plus de quorum à atteindre dans nos Statuts.

Après présentation du rapport moral, du rapport moral et du rapport activité par Xavier Vrinat, et du rapport financier par Renée Serre, nous procédons au vote d'approbation de ces rapports.

### Rapport moral :

Résultat du vote :	Contre :	0
	Abstentions :	0
	Pour :	unanimité des présents et représentés

**Le rapport moral est adopté.**

### Rapport d'activité :

Résultat du vote :	Contre :	0
	Abstentions :	0
	Pour :	unanimité des présents et représentés

**Le rapport d'activité est adopté.**

### Rapport financier :

Résultat du vote :	Contre :	0
	Abstentions :	0
	Pour :	unanimité des présents et représentés

**Le rapport financier est adopté.**

A noter : ces trois rapports se retrouvent dans le document « Club Géologique Île-de-France BILAN ET RAPPORT MORAL 2024 » publié sur le site internet du club.

## **Fixation du montant de l'adhésion pour 2026 :**

Compte tenu des charges financières accrues que l'association va devoir assumer, tout en perdant la subvention dont elle bénéficiait, l'assemblée a décidé d'augmenter les tarifs 2026 au niveau suivant.

<b>Montant de l'adhésion « tarif normal »</b>	<b>Pour tous les membres, hors les primo-adhérents</b>
<b>Individuelle</b>	<b>45 €</b>
<b>Familiale</b>	<b>50 €</b>

Le « tarif découverte » offerts aux nouveaux adhérents (première adhésion) à demi-tarif du tarif normal est maintenu comme suit :

<b>Montant de l'adhésion « tarif découverte »</b>	<b>Pour les primo-adhérents</b>
<b>Individuelle</b>	<b>22,50 €</b>
<b>Familiale</b>	<b>25 €</b>

Le statut d'association d'intérêt général va être demandé courant 2025. Dans ce cas, il sera demandé aux adhérents de régler une cotisation assortie d'un éventuel don bénéficiant à ladite association.

Ce dispositif permettrait aux adhérents de bénéficier d'une réduction d'impôt correspondant à 66 % du don fait à l'association (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F426>). Pour illustrer les effets de la défiscalisation des dons, Jacques a réalisé un exemple de calcul. Pour une même somme (45 Euros, 50 Euros) restant à la charge des adhérents, il montre ce que le club pourrait toucher (80 Euros, 90 Euros) si le Club était reconnu comme association d'intérêt général.

Il reste à étudier en détail le fonctionnement de ces dons y compris dans le cas d'adhérents non imposables.

<b>Montant de l'adhésion</b>	<b>Pour tous les membres, hors primo-adhérents</b>
<b>Individuelle</b>	<b>80 €</b> (28 € cotisation de base + 52 € don)
<b>Familiale</b>	<b>85 €</b> (30 € cotisation de base + 55 € don)

<b>Montant de l'adhésion « tarif découverte »</b>	<b>Pour les primo-adhérents</b>
<b>Individuelle</b>	<b>40 € (14 € cotisation de base + 26 € don)</b>
<b>Familiale</b>	<b>42,50 € (15 € cotisation de base + 27 € don)</b>

Une adhésion à partir de septembre de l'année (n-1) est valable jusqu'à la fin de l'année n.

Ces tarifs sont soumis au vote de l'assemblée, avec le résultat suivant :

**Résultat du vote :** Contre : 0  
Abstention : 1  
Pour : ensemble des présents et représentés moins une voix  
**Les tarifs proposés sont adoptés.**

## **Perspectives à court et moyen terme : Menaces sur nos finances et nos locaux et piste de solution**

L'activité de la section Minéralogie est bouleversée par les changements survenus à La Poste. Il est désormais confirmé que nous ne touchons plus de subvention (ce qui est effectif dès 2024), et que nous devons payer un loyer à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2024 (effet rétroactif, compte tenu du fait que le bail n'est pas encore en place). Compte tenu du tarif très élevé appliqué au local actuellement occupé, il a été décidé de déménager la section dans un local plus petit, sans fenêtre donc moins coûteux. Nos réserves de trésorerie, qui pourraient être augmenté par une éventuelle redistribution de la trésorerie du club national, nous permettront de tenir plusieurs années. Mais la solution n'est pas pérenne à terme.

A contrario, la situation semble s'éclaircir pour la section Paléontologie (voir en annexe du bilan d'activité les informations transmises par l'association L'Arbre de Fer). Le club ne semble pas risquer une expulsion à court terme.

A noter que la gestion du bâtiment de la rue Brillat-Savarin a été confié par Poste-Immo à la CACF, en charge de sous-louer les locaux aux diverses associations.

Compte tenu de la diminution de surface de l'atelier, le tri de son contenu se poursuit pour ne garder que le nécessaire. Les casquettes de postier de la collection Géraud sont toujours disponibles !

Un certain nombre de documents, livres et revues traitant de paléontologie (notamment « Minéraux & Fossiles » et « Fossiles ») seront emmenés à Grignon.

7 vitrines horizontales (dont 6 avec éclairage intégré) doivent être évacuées du couloir où elles sont stockées. Compte tenu de leur prix et de leur intérêt potentiel pour le club, il est prévu de les transporter à Grignon pour stockage au deuxième étage.

Ce que le Club ne souhaite pas garder sera proposé aux adhérents fréquentant l'atelier ou le pigeonnier, à défaut vendu ou porté à la déchetterie.

La pérennité de notre structure nationale est toujours en question. Il n'y a pas eu de réunions en 2024 pour en discuter, et aucun changement pour l'instant. Des contacts seront pris avec son président pour connaître ses intentions et lui faire part de notre souhait de bénéficier d'une redistribution de la trésorerie accumulée par cette structure pour pouvoir faire face à nos nouvelles charges.

Enfin, comme évoqué plus haut, le statut d'association d'intérêt général que nous allons solliciter nous permettra d'augmenter le financement de l'association par ses adhérents.

## **Projets en cours ou à lancer en 2024 et leur financement**

Les circonstances n'ayant pas permis de développer les différents projets envisagés lors de des assemblées générales 2021 à 2024, l'assemblée générale 2025 reprend les projets envisagés précédemment.

Afin de maintenir les équipements du Club, de développer ses différents projets, et faire face aux nouvelles charges qui nous incombent, l'assemblée générale prend note que pourra être utilisée une partie de l'épargne du club pour compléter les produits des exercices précédents.

Est provisionné un montant global de **8 150** Euros à répartir entre les dépenses et investissements suivants en sus des dépenses habituelles du club (assurances, consommables...) :

- Atelier :
  - Remplacement de la grande lame (D=55cm) de scie
  - Achat d'une caméra pour le microscope polarisant binoculaire
  - Remplacement de l'informatique
- Paléontologie :
  - Location de pelleteuse, achat d'une échelle, d'équipements divers et de consommables,
  - Petites dépenses pour participation à une Journée du Patrimoine à Saint-Germain-de-la-Grange (commune limitrophe de Grignon possédant un intéressant gisement fossile)
  - Achat d'un radiateur mobile (en remplacement d'un radiateur existant défectueux) à concurrence de 200 €
- Prestations techniques pour le site internet
- Abonnements à des revues
- Sorties à définir

L'Assemblée valide par ailleurs le financement des travaux à réaliser dans le nouveau local (alimentation électrique triphasée et alimentation en eau) à hauteur de 5 000 €, et du déménagement des vitrines à hauteur de 2 000 €. Il est évidemment attendu que ces sommes sont un grand maximum et que ces dépenses devront être minimisées, en faisant appel autant que possible aux moyens humains de l'association, en particulier pour le déménagement des vitrines.

Il est toutefois noté que chacun de ces projets sera réexaminé en CA au moment du lancement de sa réalisation afin de vérifier la manière dont il s'intègre dans les perspectives évoquées au paragraphe précédent.

### **Attentes, initiatives, participation des adhérents,**

RAS

### **Election des membres du Conseil d'Administration :**

Est démissionnaire : Yann Deffontaine

Sont proposées l'élection ou la réélection au conseil d'administration de :

- Léo Branowski
- Jacques Dillon
- Daniel Fréry
- Vincent Guihot
- Hélène Quéré
- Renée Serre
- Marcel Tagliamonte
- Michèle Thémelin
- Xavier Vrinat

<b>Résultat du vote :</b>	Contre :	0
	Abstentions :	0
	Pour :	Unanimité des présents et représentés

**Le Conseil d'Administration 2025 est constitué.**

Les fonctions suivantes sont identifiées au sein du CA :

- Président
- Relations avec les adhérents
- Trésorière
- Secrétaire
- Site internet
- Minéralogie
- Lames minces
- Micro-montages
- Paléontologie
- Site de Grignon
- Ateliers lapidaires
- Moulages
- Logistique et organisation de l'atelier
- Sorties

Elles seront pourvues lors de la réunion du Conseil d'Administration qui suivra la présente Assemblée Générale.

### **Questions diverses :**

RAS.

L'ordre du jour de l'AG ordinaire étant épuisé, l'AG est clôturée. Le CA tient alors une première réunion à laquelle sont conviés tous les adhérents présents pour établir la répartition des fonctions au sein du CA.

A l'issue de cette réunion, **la répartition suivante est adoptée à l'unanimité :**

<b>Fonctions</b>	<b>2025</b>
Président	Xavier Vrinat
Secrétaire	<b>Non pourvu</b>
Trésorière et tenue du Fichier des adhérents	Renée Serre
Relations avec les adhérents	Michèle Thémelin
Site internet et archivage numérique	Jacques Dillon
Lames minces et pétrographie	Hélène Quéré
Sorties	Michèle Thémelin
Responsable de l'activité Paléontologie	Vincent Guihot

Sécurité des fouilles et activités extérieures	Leo Branowski
Photos et collections de Grignon	Leo Branowski & Xavier Vrinat
Responsable de l'atelier lapidaire	Daniel Fréry
Moulages	Daniel Fréry
Logistique et organisation de l'atelier lapidaire	Marcel Tagliamonte

Aucun membre du CA ne s'étant porté volontaire, le poste de Secrétaire n'est pas pourvu. Cet état de fait est préoccupant, ce poste devant être obligatoirement pourvu selon nos statuts. **Il est fait appel aux bonnes volontés de nos membres pour qu'un candidat se présente pour rejoindre le CA et accepter cette fonction.** Celle-ci n'est pas spécialement lourde, consistant à soutenir le président par la rédaction des convocations et comptes rendus d'AG, mais **elle est nécessaire au bon fonctionnement de l'association.**

L'Assemblée donne délégation au CA pour accepter une telle candidature sans procéder à une nouvelle Assemblée Générale.

Le CA est ensuite clôturé.

A tous, un grand merci pour votre participation à cette AG et à ce Conseil d'Administration à Paris.

Merci également à Marcel Tagliamonte qui a bien voulu rejoindre le Conseil d'Administration.

Xavier Vrinat

